

Consultation publique

Modification au plan d'urbanisme Règlement P-03-090

Modification au plan d'urbanisme affectant l'immeuble situé au 606, rue de Courcelles (Mission Bon Accueil) Arrondissement Sud-Ouest

Le projet de règlement P-03-090 intitulé « Règlement modifiant le plan d'urbanisme, plan directeur de l'arrondissement Sud-Ouest (CO92 03386) » a été adopté par le conseil le 26 mai 2003.

A la demande du conseil municipal, l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) tiendra une consultation sur ce projet de règlement et rend accessible la documentation pertinente.

OBJET DE LA CONSULTATION

Le projet de règlement P-03-090 modifie le plan d'urbanisme de la ville de Montréal pour l'arrondissement Sud-Ouest de façon à remplacer l'affectation « industrie légère » sur la portion est de l'îlot délimité par les rues Acorn, Saint-Rémi, De Courcelle et la voie ferroviaire du CN par l'affectation « équipement collectif et institutionnel ».

Cette modification émane d'une demande de la Mission Bon Accueil (Welcome Hall Mission), qui a acquis l'immeuble situé au 606, rue de Courcelle, pour lui permettre d'offrir des services d'hébergement de courte à longue durée, des services de soutien et de distribution de nourriture, de vêtements et d'appareils domestiques aux personnes et familles dans le besoin.

Le projet de règlement doit faire l'objet d'une consultation puisque la modification visée n'est pas conforme au plan d'urbanisme en ce qu'elle remplace l'affectation Industrie légère par l'affectation Équipement collectif et institutionnel.

DOCUMENTATION

Les personnes et organismes intéressés à prendre connaissance du projet de règlement et de la documentation relative au projet sont invités à le faire dès aujourd'hui aux endroits suivants, aux heures habituelles d'ouverture :

- ❖ bureau d'arrondissement Sud-Ouest situé au 6045, boulevard Monk;
- ❖ bibliothèque Notre-Dame, 4700, rue Notre-Dame Ouest
- ❖ à la Direction du greffe de la ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée
- ❖ à l'Office de consultation publique de Montréal, 1550, rue Metcalfe, bureau 1414 et sur son site internet : www.ocpm.qc.ca

ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE

L'OCPM convie les personnes et organismes intéressés à participer à l'assemblée de consultation publique :

Le 18 juin 2003

19 h

Centre récréatif, culturel et sportif St-Zotique (CRCS)
75, square Sir George-Étienne-Cartier

La consultation publique se déroulera comme suit :

- La description du mandat de la commission et des règles de procédure;
- La description et l'explication du projet de règlement, suivies d'une période de questions;
- L'audition des opinions des personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur le projet.

Renseignements : Gilles Gosselin (514) 872-3568 (OCPM)

Montréal, le 1er juin 2003

M^e Jacqueline Leduc
Greffière de la ville